



Procès-verbal de la dixième et dernière rencontre du comité de parents 2018-2019 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord tenue le lundi 23 septembre 2019 à 19 h, au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, Saint-Jérôme, et à laquelle assistaient :

Taux de représentation : 80,43%

ÉCOLES :

De La Durantaye
Émilien-Frenette
Dubois
Notre-Dame
Prévost
Saint-Stanislas
Saint-Jean-Baptiste
Polyvalente Saint-Jérôme
Cap-Jeunesse
Saint-Joseph
Mariboisé
De l'Horizon-Soleil
Sainte-Paule
Bellefeuille
Sainte-Thérèse
Aux Quatre-Vents
Jean-Moreau
Sacré-Cœur
Val-des-Monts
Des Hauteurs
Des Hautbois
Sainte-Anne
Mer-et-Monde
À l'Unisson
De la Fourmilière
Des Falaises
De l'Envolée
Sans-Frontières
Des-Studios
De la Source
Du Joli-Bois
Du Champ-Fleuri
De la Croisée-des-Champs
À l'Orée-des-Bois
De la Volière
Des Hauts-Sommets
De Mirabel
Du Grand-Héron
Aux Couleurs-du-Savoir
Du Triolet
Saint-Hippolyte
Du Parchemin
Saint-André
L'Oasis
Saint-Philippe
Saint-Hermas
Saint-Alexandre
Saint-Julien
Bouchard
Dansereau/Saint-Martin
Polyvalente Lavigne
Comité EHDAA

MESDAMES, MESSIEURS :

Aucun
Marie-Claude Turcotte et Viviane Drapeau (substitut)
Absent
Aucun
Absent
Absent
Cédric Hudon-Germain
Josée Landreville et Pierre Tremblay (substitut)
Nathalie Guillemette et Sonia Boudreault (substitut)
Stéphanie Savoie
Absent
Mireille Dumas
Michel Turcotte
Absent
Annie-Claude Magny et Mireille Binet (substitut)
Isabelle Viau
Absent
Absent
Absent
Julie Raymond
Absent
Roxanne Bisson
Pascal Dessureault
Emmanuel Farmer
Marc Lemay
Sylvain Michel Paradis
Karyne Venne
Absent
France Lavoie
Viviane Paquin-Bédard (substitut)
Sonia Boudreault
Olivier Desjardins
Absent
Absent
Absent
Isabelle Lafontaine
Éric Brisebois et Isabelle Viau (substitut)
Viviane Drapeau
Aucun
Mylène Parent
Mélanie Larin
Aucun
Absent
Karine Lapierre
Jossia Campeau
Absent
Aucun
Karine Lapierre
Selka Richard et Mélanie Rochon (substitut)
Jaymee Lafave
Aucun
Karyne Guindon et France Lavoie (substitut)

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

Monsieur Sébastien Tardif, directeur général adjoint
Madame Nathalie Ouimet, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 19 h 01.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Nathalie Ouimet, secrétaire de gestion, fait la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Isabelle Viau ajoute le point 6.4 Communications.

Madame Karine Lapierre propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

CP-2018-19-44

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (3 juin 2019)

Deux membres demandent les corrections suivantes : au deuxième paragraphe du point 6.3., le mot « secondaire » ne doit pas prendre la marque du pluriel, et dans la phrase qui suit le point 7.2., le mot « prise » ne prend pas la marque du pluriel. Madame Nathalie Ouimet fera les corrections.

Madame Sonia Boudreault propose l'adoption du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

CP-2018-19-45

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Madame Latreille, de la nouvelle école primaire à Saint-Hippolyte, explique que la direction a instauré un projet qui oblige les élèves à participer 4 jours par semaine pendant la récréation à des jeux dirigés selon le sexe de l'enfant. Depuis le 12 septembre dernier, elle essaie de discuter avec la direction de la pertinence de ce projet mais n'a aucun pouvoir. Son enfant de 8 ans, qui est en attente d'un diagnostic de TDA, trouve ces jeux très difficiles et dit à sa mère vouloir lâcher l'école. Madame Latreille mentionne que le Conseil supérieur de l'éducation qualifie les récréations comme des « périodes de détente » et qu'elle veut seulement défendre les droits des enfants. Elle demande à monsieur Sébastien Tardif si la commission scolaire peut intervenir.

Monsieur Tardif répond que celle-ci ne peut obliger l'école à bannir cette pratique.

Plusieurs membres mentionnent ne pas vivre cette situation à leur école.

Madame Stéphanie Savoie mentionne à madame Latreille que la meilleure chose à faire est d'exposer son point de vue au conseil d'établissement de l'école.

Madame Latreille mentionne qu'elle a déposé sur la table au fond de la salle des documents en lien avec le sujet et invite les membres à se les procurer.

6. SUIVI ET INFORMATION

6.1. Rapport annuel

Madame Isabelle Viau demande aux membres de s'exprimer quant au rapport annuel 2018-2019. Madame Marie-Claude Turcotte demande que le rapport annuel soit envoyé aux écoles. Monsieur Sylvain Michel Paradis mentionne que le rapport annuel est très intéressant et très bien présenté.

6.2. Budget de fin d'année 2018-2019

Madame Isabelle Viau demande à madame Stéphanie Savoie, trésorière, de présenter aux membres le budget 2018-2019. Madame Savoie explique brièvement les grandes lignes du budget. Certains membres se demandent pourquoi la rubrique « Autres dépenses » apparaît à 2 endroits dans le budget. Madame Savoie explique que l'une est reliée au comité de parents, soit pour l'achat des collations, et l'autre aux activités de reconnaissance, soit pour l'achat du buffet lors de la Reconnaissance des bénévoles 2018-2019.

6.3. Passage primaire-secondaire

Madame Isabelle Viau présente le dépliant des programmes régionaux 2020-2021.

6.4. Communications

Madame Isabelle Viau demande, par main levée, qui parmi les membres présents ont reçu la publicité envoyée aux écoles concernant la conférence présentée par monsieur Robert Darce le 09 octobre prochain intitulée « Comment faire de la période des devoirs et des leçons... un moment agréable! ». Étant donné que peu de membres l'ont reçue, madame Nathalie Ouimet la fera parvenir à tous les membres du comité de parents.

Madame Isabelle Viau annonce aux membres que suite à l'affichage du poste de secrétaire de gestion du comité de parents, madame Nathalie Ouimet doit nous quitter et que la nouvelle titulaire prendra la relève dès la prochaine rencontre.

7. POINT DE LA CSRDN

7.1. État de l'avancée des travaux du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Monsieur Sébastien Tardif explique les différents enjeux du Plan d'engagement vers la réussite, de même que le profil de sortie de l'élève. Il mentionne que le document de présentation leur sera envoyé sous peu.

7.2. État des résultats de juin

Monsieur Sébastien Tardif présente aux membres l'état des résultats de juin dernier et mentionne que le document de présentation leur sera aussi envoyé sous peu. Un membre demande à monsieur Tardif si tous ces chiffres servent finalement à fournir de l'aide aux élèves et ce dernier répond que c'est effectivement le cas.

7.3. État de la pénurie de la main-d'œuvre

Monsieur Sébastien Tardif parle de l'état de la pénurie de la main-d'œuvre qui touche la CSRDN au niveau des enseignants, mais aussi au niveau des techniciens, des psychologues et autres. Il mentionne que cette pénurie pourrait se faire sentir pendant quelques années. Un membre demande si la commission scolaire prévoit alléger les critères de sélection afin de contrer cette pénurie mais il semble que cette solution ne serait pas envisagée.

8. AUTRES COMITÉS

FCPQ

Madame Karyne Venne mentionne que des petites pochettes à l'intérieur desquelles se trouve une carte de la FCPQ sont disponibles sur la table au fond de la salle pour les membres intéressés.

Fondation

Monsieur Olivier Desjardins mentionne la tenue de l'assemblée générale le mercredi 16 octobre prochain à 19 h, dans la salle 115-C, au CA2. Un nouveau membre demande ce qu'est la Fondation. Madame Isabelle Viau fournit les explications demandées et mentionne que le souper-bénéfice au profit de la persévérance scolaire se tiendra le mercredi 19 février 2020.

Conseil des commissaires

Monsieur Sylvain Michel Paradis mentionne que le sujet du jour est la mort de la CSRDN au profit des centres de service.

Comité EHDAA

Madame France Lavoie mentionne qu'il n'y a pas eu d'élections car seulement 4 parents se sont présentés. Ils ont donc été élus par acclamation.

9. TOUR DE TABLE

Le représentant de la nouvelle école à Saint-Hippolyte fait remarquer que la surveillance des dîneurs se fait de façon différente.

Madame Karyne Venne mentionne qu'à l'école polyvalente Saint-Jérôme, il leur manque une personne pour créer le conseil d'établissement.

Madame Stéphanie Savoie mentionne que cette année, elle représente 2 écoles et elle félicite les anciens et nouveaux membres pour leur présence.

Madame Isabelle Viau mentionne que les écoles ne seront pas requises lors des élections du 21 octobre prochain. Madame Karyne Venne mentionne qu'à son école, une journée pédagogique a été déplacée au 21 octobre en vue des élections.

Madame Viviane Drapeau mentionne qu'à l'école du Grand-Héron, les dîners se font dans les classes pour avoir plus de calme.

Madame Karyne Venne mentionne que l'école de l'Envolée qui en était à sa 7^e direction, en a maintenant une 8^e mais ce fut quand même un beau début d'année.

Madame Viviane Paquin-Bédard mentionne que l'école de la Source n'a plus de micro-ondes. Elle mentionne aussi que « Panda » est un excellent organisme pour les parents ayant un enfant atteint du TDAH. Un catalogue des formations offertes est disponible.

Madame Jaymee Lafave mentionne son coup de cœur pour le programme de l'école Dansereau/St-Martin qui encourage le comportement positif avec récompenses et dans ce sens, quelques événements sont prévus.

Madame Jossia Campeau mentionne que l'école Saint-Philippe a instauré un programme similaire et qu'à l'entrée de l'école, des « émojis » représentant les professeurs et la direction sont affichés, ce qui fait bien rire les élèves.

Madame Annie-Claude Magny mentionne qu'elle souhaiterait aborder sujet de la récréation ajoutée et madame Mireille Binet invite les membres à regarder la vidéo des papillons disponible sur le site de l'école.

10. TIRAGE CARTES-CADEAUX

Madame Isabelle Viau procède au tirage de 2 cartes-cadeau Renaud-Bray d'une valeur de 50 \$ chacune. Les gagnantes sont madame Jossia Campeau de l'école Saint-Philippe et madame Isabelle Viau de l'école aux Quatre-Vents.

11. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Madame Isabelle Viau invite les membres à faire l'évaluation de la rencontre.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Madame Isabelle Viau mentionne que la prochaine rencontre se tiendra le 7 octobre 2019 pendant laquelle se feront les élections.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Sonia Boudreault propose la levée de l'assemblée à 21 h 08. Adoptée à l'unanimité.